



CONCENTRÉ DE JAVEL 12,5% CHLORE ACTIF

Désodorise - Détache - Désinfecte - Blanchit.

Caractéristiques

Aspect :	liquide, caractéristique	Densité :	1.17 +/- 0.03
Odeur :	chlorée	pH à 10% :	12 +/- 0.5
Couleur :	jaunâtre	Soude libre (g/l) :	< 2

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (Décret 73 138 du 12/02/973 modifié le 19/12/2013).

ACTIVITÉ BACTERICIDE : Norme EN 1276 / Norme EN 13697.

ACTIVITÉ FONGICIDE : Norme EN 1650 / Norme EN 13697.

Pour les concentrations concernées par ces normes, se reporter aux tableaux édités par la Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel.

Mode d'emploi

Le CONCENTRE DE JAVEL à 12.5 % (ou 48° chlorométrique) est une solution concentrée
Son utilisation est exclusivement réservée au domaine professionnel*.

Composition

Hypochlorite de sodium 12.5% de N° CAS : 7681-52-9 - TP 02 04 et 05.

Domaine d'utilisation

Le CONCENTRE DE JAVEL à 12.5 % nettoie, désodorise, blanchit et désinfecte. Elle est utilisée pour toutes les actions de désinfection, de potabilisation de l'eau, de blanchiment des fibres textiles et de la pâte à papier. Elle s'utilise également pour le traitement des eaux de piscine, pour le nettoyage et le blanchiment des façades de maison. Diluée, elle peut être utilisée dans de nombreux domaines domestiques et hospitaliers (cf eau de javel 2.6%).

Précautions d'emploi

Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. Provoque des brûlures. Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne pas mélanger avec des acides. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Se conserve 3 mois après la date de fabrication indiquée sur le bidon. A conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conditionnement

Bidons de **20** litres